

Quel niveau de liberté religieuse doit-on accorder à ceux qui ont une autre foi que la nôtre ? Qu'en est-il du harcèlement subi par les réfugiés chrétiens ?

Il y a des choses qui allaient de soi, avant que la crise des réfugiés ne prenne autant d'ampleur au niveau médiatique et politique. Plusieurs hommes et partis politiques européens ont maintenant ouvertement remis en questions la [Convention de Genève relative au statut des réfugiés](#), signée en 1951 (suite aux horreurs de la Seconde Guerre Mondiale), où plus de 145 nations s'étaient engagées à protéger les individus victimes de persécution, y compris pour des motifs religieux, ainsi que ceux qui n'étaient plus protégés par leur pays. Certains déclarent qu'il faudrait cesser d'accueillir ceux qui cherchent une protection. D'autres affirment que seuls les chrétiens persécutés à cause de leur foi méritent la protection des pays « chrétiens » d'Europe. Cette crise met au défi nos valeurs politiques et nos principes de liberté, de dignité humaine, d'égalité, l'Etat de droit ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris pour les minorités.

L'opinion des milieux chrétiens concernés par la liberté de religion – et certainement celle des cercles évangéliques – est que *la liberté de religion est valable pour tout le monde*. La liberté de pensée, de conscience et de religion ou de croyance, de même que tout droit humain universellement reconnu (y compris le droit à la protection contre la persécution) devraient être respectés partout et pour tous. Ces droits et libertés découlent de l'opinion selon laquelle tous les êtres humains, bien qu'imparfaits, sont créés à l'image de Dieu et possèdent une dignité inaliénable. De même que Dieu cherche et sauve ceux qui sont perdus, Il appelle les gens à le chercher et à le trouver. L'adoration contrainte est inacceptable à ses yeux.

Les libertés politiques et de religion font partie des raisons qui attirent les exilés *vers l'Europe* plutôt que vers d'autres endroits. La compréhension européenne de la liberté de religion et des droits de l'homme ne peut être différente de celle des principes universels. La liberté de pensée, de conscience et de religion ou de croyance est un principe suprême et devrait concerner également tous les êtres humains. Les *manifestations* de la religion ou de la croyance (y compris l'expression personnelle de ses opinions basées sur une vision du monde et la façon de se comporter qui y correspond) peuvent être régulées au niveau national et local selon le contexte. Mais déclarer hors la loi certaines expressions de foi ou de croyance ne devrait être possible que de manière très limitée, lorsqu'un risque réel existe, tel que des menaces, des appels à la violence ou des dangers avérés pour les droits et la sécurité des autres gens. Les expressions de foi ou de croyance ne devraient pas être simplement bannis parce qu'ils sont perçus comme « extrêmes », « radicaux », « fondamentalistes » ou « étrangers », quelle que soit la religion ou la croyance. En effet, ma foi et mon comportement peuvent toujours être perçus comme extrêmes par quelqu'un d'autre.

Cependant il est vrai que la diversité est un défi qui doit être géré correctement. L'histoire de l'Europe, qu'elle soit ancienne ou plus récente, est un rappel cinglant de ce fait. On peut certainement avancer qu'une mauvaise gestion des politiques locales et nationales en Europe et ailleurs a conduit à des défis actuels complexes dans les

politiques publiques. L'intégration - ou mieux *l'inclusion* - des migrants arrivés récemment, et de leurs enfants, est l'un des défis les plus pressants. Dans ce contexte, il est important que les chrétiens valorisent une culture d'hospitalité, qui comprend la reconnaissance de la culture et de la dignité de l'autre, tout en demandant en même temps à chacun le respect des règles communes.

Une bonne partie de cette discussion se trouve en dehors du domaine juridique. Comme chaque individu dans notre société, les chrétiens, de manière individuelle ou collective, doivent développer *les vertus de la civilité* qui aideront les nouveaux arrivés et ceux qui sont déjà établis à vivre ensemble en harmonie, tout en tenant compte des différences. Rejeter ce qui peut être considéré comme la partie la plus précieuse de l'identité – la foi ou source principale de sens, indépendamment du fait qu'elle soit vraie ou pas – est souvent la meilleure façon de faire grandir l'hostilité et la haine.

De même que l'on doit protéger la liberté de religion de tous les réfugiés, on doit aussi les aider à comprendre et à accepter qu'en Europe, la liberté de religion est pour tous. C'est une vérité dérangeante pour certains musulmans. On a entendu de tristes histoires de non musulmans persécutés dans des camps de réfugiés, et de nombreux musulmans trouvent très difficile de tolérer ceux qui envisagent de quitter l'Islam.

Les chrétiens doivent demander aux autorités de garantir la liberté de religion, y compris le droit de changer de foi, au sein des communautés de réfugiés. Cela doit aussi être enseigné aux adultes et dans les écoles. De plus, où cela est nécessaire, une protection doit être assurée à ceux qui risquent d'être persécutés à cause de leur foi, qu'elle soit chrétienne, yézidi, d'une autre branche musulmane ou d'une autre foi.

Les chrétiens peuvent aider dans ce sens, en offrant des opportunités de rencontres et des activités communes aux gens de foi différentes (sport, culture, repas, etc.), encourageant ainsi une compréhension mutuelle, tout en faisant preuve de sagesse lors des conversations sur la foi. Si des chrétiens réfugiés d'origine musulmane rejoignent leur Église, les membres doivent aussi être conscients des pressions auxquelles ces réfugiés ont certainement à faire face et ne pas oublier des règles de sécurité basiques, comme par exemple ne pas les prendre en photos.